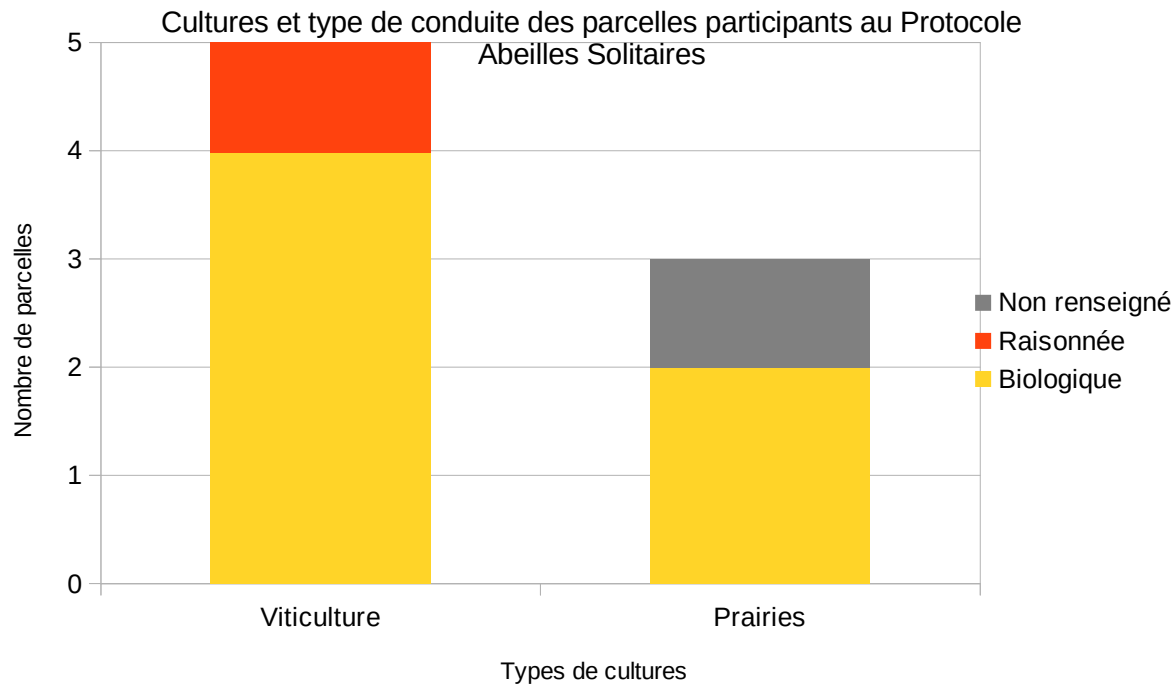


Synthèse 2021 - Protocole Abeilles solitaires

Parcelles concernées :

En 2021 les agriculteurs ont mis en place 8 protocoles Abeilles solitaires, sur 8 parcelles différentes. Le principal type de culture était la viticulture, et le type de conduite dominant était l'agriculture biologique. Les observations ont eu lieu entre avril et septembre 2021,

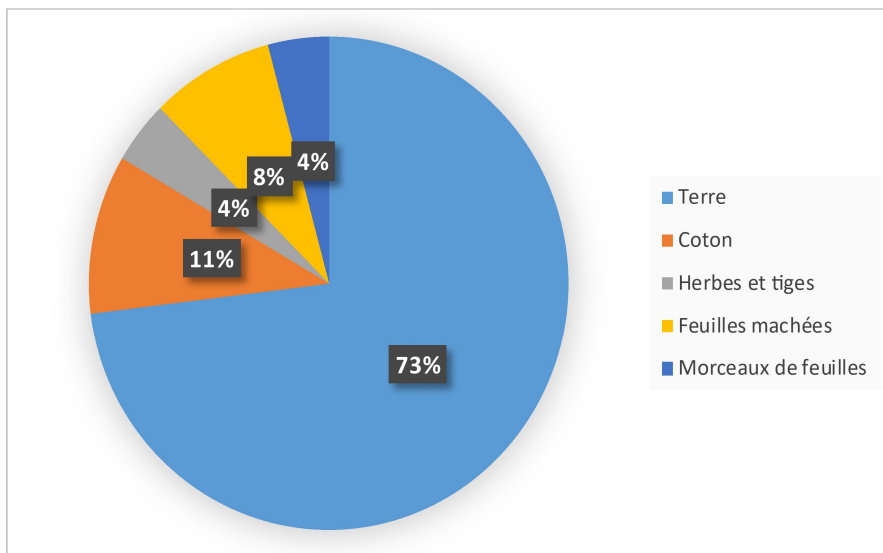


Résultats :

Sur les 16 nichoirs installés, 12 ont été colonisés. 48 opercules fermés ont été comptés en tout sur toute la période d'observation dont une grande majorité avec de la terre.

Voici les différents types d'opercules qui ont été observés :





Pour les opercules en terre cela indique la colonisation du groupe d'abeilles des **Osmies maçonnes**.

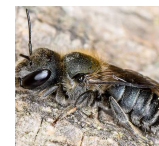


Osmia cornuta

Pour les opercules en coton cela indique la colonisation du groupe d'abeilles des **Anthidies**



Pour les opercules en feuilles mâchées cela indique la colonisation de **nombreuses espèces d'abeilles**



En Dordogne

(Moyennes pour les 2 nichoirs)

En Dordogne 2021 : Sur 8 parcelles enregistrées, la moyenne des tubes occupés par parcelle est de 6. On comptabilise 5 matériaux différents.

En Dordogne 2019/2020 : L'interface des saisies ayant été fermée entre 2019 et 2020, il n'y a pas de bilan national pour ces années là.

En Dordogne 2015 (dernière synthèse publiée) : Sur 14 parcelles enregistrées, la moyenne des tubes occupés par parcelle est de 7,7. On comptabilise 4 matériaux différents.

En France

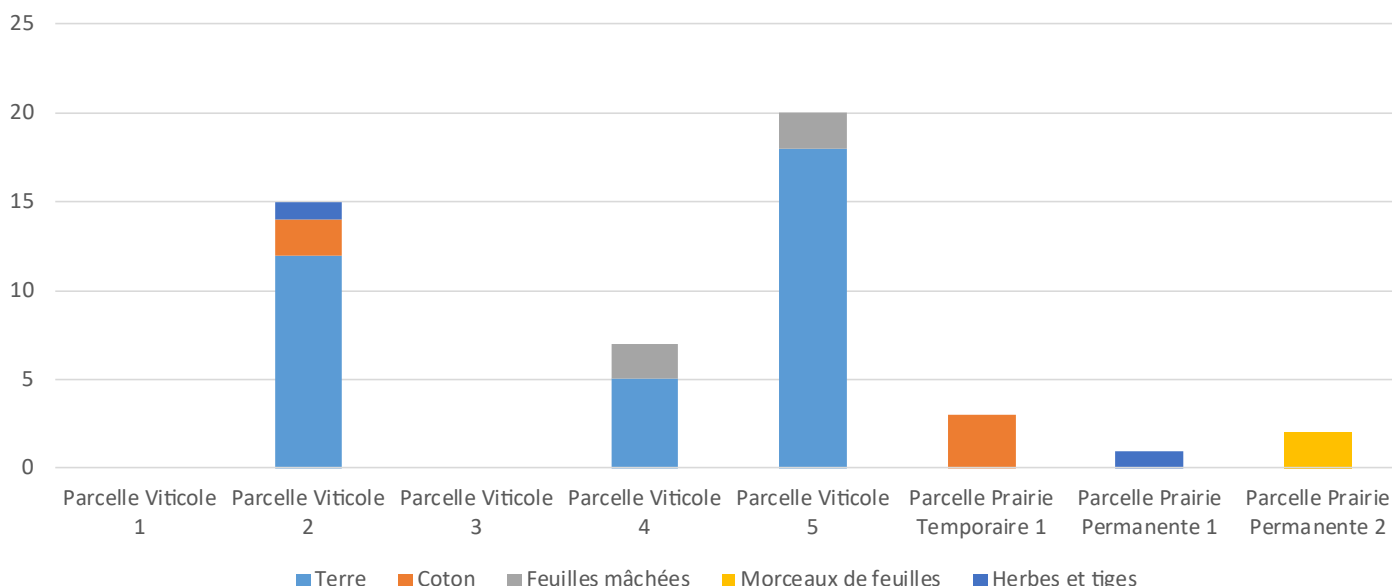
(Moyennes pour les 2 nichoirs)

En France 2021 : Le bilan national est actuellement en cours de rédaction et n'est donc pas disponible pour le moment.

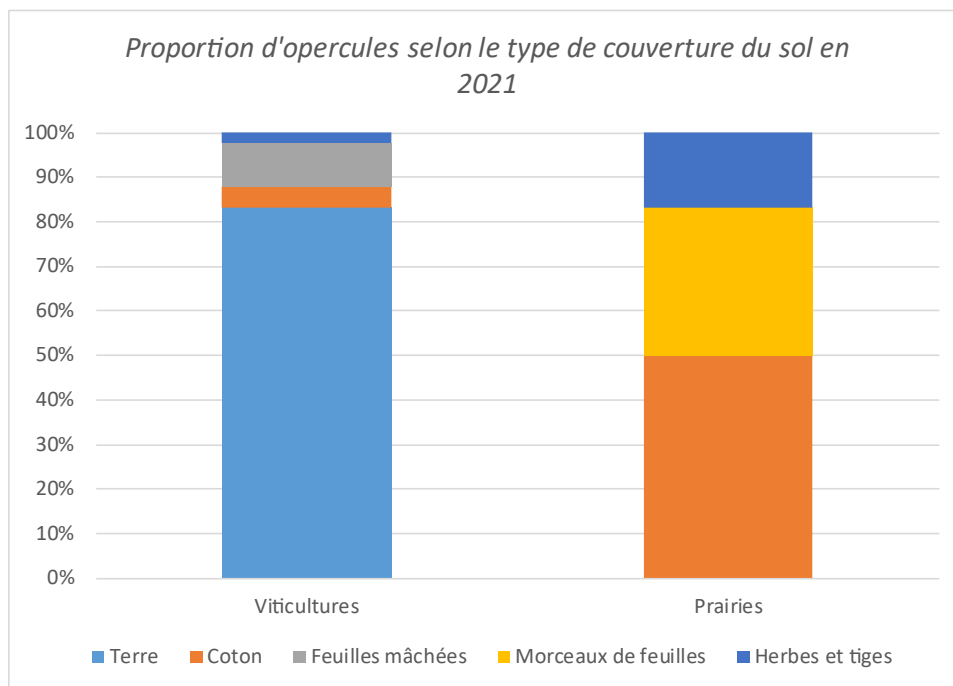
En France 2019/2020 : L'interface des saisies ayant été fermée entre 2019 et 2020, il n'y a pas de bilan national pour ces années là.

En France 2018 : En moyenne, sur 387 parcelles, 9 loges étaient occupées (10,3 les autres années). On comptabilise 1,36 matériaux différents.

Nombres de tubes obstrués et leur composition par parcelle



Les matériaux utilisés par les abeilles pour obstruer les opercules varient en fonction de la couverture du sol. Dans les parcelles viticoles, la terre a été utilisée en grande majorité. Ce qui nous indique une dominance des abeilles maçonnes. Dans les prairies, à l'inverse, les matériaux utilisés nous indiquent la présence de diverses espèces d'abeilles solitaires. Cela peut s'expliquer par les ressources disponibles à proximité, qui privilégient certaines espèces.



Selon une tendance déjà observée les années précédentes, le type d'agriculture biologique favorise les observations d'abeilles sur les parcelles.

Cependant, les résultats de ces données sont à prendre avec précaution. Le faible nombre de parcelles enregistrées en agriculture conventionnelle ou raisonnée ne donne pas assez d'indications sur l'influence du type de conduite sur les résultats de 2021. D'autres critères importants entrent en jeu : proximité d'un boisement, structures paysagères, rotation, travail du sol...

